

Règlement des études et de la scolarité

Master 1 - Archéologie, sciences pour l'archéologie - Archéologie des mondes méditerranéens, orientaux et égyptiens (AMMOE)

Inscriptions administratives

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires, le paiement des droits et la détermination du statut étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

Nombre d'inscriptions

Deux inscriptions sont autorisées en première année de Master.

La limitation à deux inscriptions n'est pas opposable aux étudiants qui, ayant obtenu un Master, souhaitent acquérir des compétences complémentaires dans d'autres Masters accrédités.

Lorsqu'un étudiant est déclaré ajourné au Master, le jury de Master peut l'autoriser à se réinscrire en deuxième année de Master.

Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à l'autorisation du président de l'Université.

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour l'étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiqués sur le site de la composante à la page dédiée.

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment mais pas exclusivement lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation. Il peut mettre en oeuvre un des régimes spécifiques d'études indiqués en fin de règlement.

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,
- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS, le cas échéant.

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Équivalences et validations d'acquis

Les demandes de validations d'acquis sont présentées à la commission pédagogique de la formation. Les validations d'acquis accordées par cette commission se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE. En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

Assiduité

L'assiduité est contrôlée par une inscription pédagogique complète, la présence aux examens et la présence aux activités explicitement listées. Elle est en particulier obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Toute absence doit être justifiée. En cas d'absence, l'étudiant présente une justification au service de scolarité si possible avant l'absence, ou à défaut dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés après l'absence, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

A partir de la 3ème absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent notamment être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

Modalités d'accès et de progression

L'accès en première année de master est subordonné à l'examen des prérequis, des conditions de sélection et des capacités d'accueil. L'admission est prononcée par le président de l'université.

La validation de la première année de master donne accès de droit à la seconde année de master dans la même mention à l'Université de Strasbourg.

À défaut de cet accès de droit, l'accès en seconde année de master est subordonné, le cas échéant, à l'examen des prérequis, et/ou des conditions de sélection et des capacités d'accueil. L'admission est prononcée par le président de l'université, sous réserve d'avoir validé les 60 crédits correspondant aux deux semestres de la première année de master.

L'étudiant n'ayant pas validé sa première année de master n'est pas autorisé à suivre des éléments pédagogiques de la deuxième année. Il reste exclusivement inscrit dans la première année non validée.

L'autorisation individuelle octroyée ne préjuge pas du passage en 2e année de master de l'étudiant concerné.

Mise en situation professionnelle

La formation peut prévoir des périodes obligatoires de mise en situation en milieu professionnel, lors notamment de stages ou de période d'alternance.

L'éventuel stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant s'il est accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption,
- ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention,
- ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil,

l'université:

- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus.
- ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire,
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution,
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dans le cas particulier d'une formation en apprentissage, afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti justifie d'une période minimale de 4 à 6 mois cumulés, soit 616 à 924 heures cumulées, de mise en situation en milieu professionnel par année de formation.

Lorsque cette période en milieu professionnel est interrompue pour un motif indépendant de la volonté de l'apprenti ou en accord avec l'établissement, le responsable de formation propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tuteurée, travail de substitution).

Évaluation d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage

Les modalités d'évaluation du rapport de stage ou du mémoire sont indiquées dans le tableau joint.

Le jury devant lequel le stage de recherche ou un mémoire de recherche est présenté comporte au moins un membre habilité à diriger des recherches.

Compensation

L'évaluation donne lieu à l'attribution d'une note sur 20.

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20. Les coefficients des UE sont proportionnels à leur valeur en ECTS.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : les notes des semestres ne se compensent pas entre elles.

Capitalisation

L'acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention, parcours ou spécialité).

En cas de redoublement, et/ou de modification du diplôme, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Ces mesures préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences.

Calcul de la moyenne générale au diplôme

La moyenne générale obtenue en Master est la moyenne des moyennes des quatre semestres, sans pondération des semestres.

La validation du Master emporte l'acquisition de 120 crédits ECTS.

La réussite au diplôme intermédiaire de Maîtrise repose sur la réussite à chacun des deux premiers semestres de Master. La note de Maîtrise est la moyenne des notes des deux premiers semestres du Master, sans compensation et sans pondération des semestres.

La validation de la Maitrise emporte l'acquisition de 60 crédits ECTS.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Master. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

Jury

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.

Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs. Il se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

Conservation de notes d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre, sauf si le contrat pédagogique de l'étudiant le prévoit.

Organisation des épreuves

Organisation des contrôles continus, le cas échéant : lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à un contrôle continu, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Organisation des contrôles terminaux, le cas échéant : des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

Sessions d'examens

Deux sessions d'examens sont organisées, pour chaque semestre le cas échéant, durant l'année universitaire. La session de rattrapage concerne les étudiants défaillants ou ajournés après la tenue du jury.

Elle intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats de la session principale.

Les modalités d'évaluation en session principale peuvent être prévues sous la forme d'un contrôle continu ; il peut alors constituer intégralement la session principale d'examens et contribuer à la session de rattrapage sous la forme d'un report de notes de TD et/ou de TP, que l'UE concernée ait été validée ou non.

Lorsque les notes obtenues à des épreuves en session principale dans une UE non validée sont supérieures ou égales à 10/20, à la suite d'un contrôle continu ou terminal, elles sont reportées pour la session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.

Le principe de la seconde chance est assuré par l'organisation de cette session de rattrapage qui comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée.

Absence aux épreuves, terminales ou continues

La présence aux épreuves de contrôle continu et de contrôle terminal est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

En cas d'absence à une épreuve terminale, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, il est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, la note est neutralisée par le président de jury.

Si l'UE ne comprend que des épreuves de contrôle continu auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales. Lorsque l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Pour les épreuves terminales et continues, sont considérées comme des justifications recevables :

 une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité ; Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité
par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un
accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables
dans cette circonstance.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage si la formation en propose une n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuves de contrôle continu, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve de contrôle terminal.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée à l'étudiant à ces conditions :

- Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils en font la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à ce profil spécifique.
- Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Régimes spécifiques d'études

Dispense d'assiduité (Une épreuve de contrôle terminal (pas d'épreuve de substitution)). Cet aménagement est applicable pour :

Étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au code de la défense, par.4, livre II

Étudiants artistes de haut niveau

Étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers

Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux

Étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS

Étudiants en situation de handicap

Étudiants en situation de longue maladie

Étudiants engagés dans plusieurs cursus

Étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association

Étudiants exerçant une activité professionnelle

Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1

Étudiants sportifs de haut niveau

Semestre 1 - Archéologie des mondes méditerranéens, orientaux et égyptiens (AMMOE)

Nature : Semestre Période : Semestre 1

		Maquette d'enseignement									Évalu					
					Note	Volume	Éval	uation in	tiale / pı	rincipale		Secon	de chanc	e / rattra	page	
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée Coef.	Note élim.	p. Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée C	Coef. 6
	UE	UE 1 - Séminaire d'archéologie 1	6	2	СТ											
	Choisir	1 élément(s)														
29GM10	Matière	Préhistoire		2	СТ	CM 24										
29011110	Mallere	Fielistolie		2	CI		Oral	CC	EO	1		Oral	CT	EO		1
29GM11	Matière	Protohistoire		2	СТ	CM 24										
	Matioro	- Total material		_			Oral	CC	EO	1		Oral	СТ	EO		1
						CM 24										
AGM10	Matière	Archéologie orientale 1		2	СТ		Dossier thématique sur le	CC	Α	2		Dossier thématique sur le	CT	Α		2
						CM 24	sujet du séminaire					sujet du séminaire				
AGM14	Matière	Égyptologie 1		2	СТ	CIVI 24	Dossier thématique sur le					Dossier thématique sur le				
7.011114	Matioro	Egyptologic 1		_	01		sujet du séminaire	CC	Α	2		sujet du séminaire	CT	Α		2
						CM 24	,									
AGM11	Matière	Archéologie grecque		2	СТ		Dossier thématique sur le					Dossier thématique sur le				_
							sujet du séminaire	CC	Α	2		sujet du séminaire	CT	Α		2
						CM 24										
AKM60	Matière	Séminaire interdisciplinaire d'archéologie		2	CT		Dossier, exposé, écrit ou	СС	Α	2		Dossier, exposé, écrit ou	СТ	Α		2
							oral					oral				
						CM 24										
FGM20	Matière	Histoire et archéologie du Moyen Age		2	СТ		Dossier thématique sur le	CC	Α	2		Dossier thématique sur le	СТ	Α		2
						CM 24	sujet du séminaire					sujet du séminaire				
AGM16	Matière	Archéologie du monde byzantin		2	СТ	CM 24	Dossier thématique sur le					Dossier thématique sur le				
- GIVITO	Mallere	Archeologie du monde byzantin		2	Ci		sujet du séminaire	CC	Α	2		sujet du séminaire	CT	Α		2
						CM 24	,									
AGM13	EC	Archéologie romaine		2	СТ		Dossier thématique sur le					Dossier thématique sur le				_
							sujet du séminaire	CC	Α	2		sujet du séminaire	CT	Α		2
	UE	UE 2 - Séminaire d'histoire ancienne	6	2	СТ											
	Choisir	1 élément(s)														
						CM 24										
AGM20	EC	Histoire ancienne du Proche-Orient et de l'Egypte		2	СТ		Dossier thématique sur le	CC	Α	2		Dossier thématique sur le	СТ	Α		2
						014 04	sujet du séminaire					sujet du séminaire				
						CM 24						Danvisa du dansiar				
FGM01	Matière	Histoire grecque 1 - Semestres impairs		2	СТ		Dossier de recherche sur	СТ	Α	2		Reprise du dossier de recherche sur la	СТ	Α		1
							la thématique du séminaire	, 01	,,	_		thématique du séminaire	01	,,		•
						CM 24						1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1				
FGM03	Matière	Historia associa 4. Osmostas impelia			СТ							Reprise du dossier				
FGIVIU3	Matiere	Histoire romaine 1 - Semestres impairs		2	CI		Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α	2		de recherche sur la	CT	Α		1
							ia memanque uu semmane	, 				thématique du séminaire				
	UE	UE 3 - Méthodologie de la recherche 1	6	2	СТ											
	Choisir	1 élément(s)														
						TD 24										
		Cartographie et SIG		_	СТ		Carte à réaliser en lien					Carte à réaliser en lien				
A C B # C C		L SULVITORNIA AT SILE		2	GT		avec le sujet du master de					avec le sujet du master de				
2AGM33	EC	Cartographic et olo					en lien avec le sujet du	CC	Α	2		en lien avec le sujet du	CT	Α		2

		Maquette d'enseignement									É	valuat						
				. No	ote	Volume	Évalı		tiale / p	rincipale			Secon	de chance	e / rattra	apage		
Code	Nat.	Libellé	ECTS	oef. éli	ote im.	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée C	oef. Note élim.	Rep.	. Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
SH2AHM16	Matière	Restitution en architecture		2	СТ	TD 24	Dossier thématique sur le sujet du séminaire Pour la restitution en architecture	СС	Α		2		Dossier thématique sur le sujet du séminaire Pour la restitution en architecture	СТ	Α		2	
SH2AGM32	Matière	Archéologie et environnement		1	СТ	CM 12	Dossier	CC	A		1		Dossier	СТ	A		1	
	UE	UE 4 - Langue ancienne - 1 matière au choix - Faculté ou hors faculté	3	1	СТ		Voir MECC catalogue langues anciennes	СС	Α	-	1		Voir MECC catalogue langues anciennes	СТ	Α		1	
	UE	UE 5 - Option	6	2	СТ													
	Choisir 1	élément(s)																
SH2AGMST	Stage	Stage en milieu professionnel - S1		2	СТ		Rapport de stage	CT	Α		2		Rapport de stage	CT	Α		2	
	Matière	Option large - faculté ou hors faculté		2	СТ		Cf. les MECC de l'option choisie	СС	Α		2		Cf. les MECC de l'option choisie	СТ	Α		2	
	UE	UE 6 - Langue vivante - Faculté ou hors Faculté élément(s)	3	1	СТ													
	Matière	Anglais pour historiens - S3		1	СТ		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1 Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1 Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1 Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en	CC CC CT	ET A ET	2h00 2h00 2h00	2		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1 Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2 Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	ст	ET ET	2h00 2h00 2h00	1 1	
							classe Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2 - Niveau 2 Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3 Niveau 3 Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de	CC	ET EO	2h00 0h20 2h00	1							
							documents Niveau 3											
	Cho	isir 1 élément(s)																
SH00CM41	Matière	Anglais niveau 1		1	СТ	TD 24	Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de	СС	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de	СТ	ET	2h00	1	

8/16

		Maquette d'enseignement										Évalua						
				Note		Volume	Éval	uation ini	tiale / p	rincipale			Second	de chance	e / rattra	apage		
Code	Nat.	Libellé	ECTSCo	of. Note élim.	Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							compréhension écrite en classe Niveau 1 Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	СС	Α		1		compréhension écrite en classe Niveau 1 Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1 Niveau 2 - Ecrit -	СТ	ET	2h00	2		Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1	
							Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1							
							Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1							
							Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1							
							Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1							
						TD 24	Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СС	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1	
SH00CM43	Matière	Anglais niveau 2	1	C	ст		Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	Α		1		Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2		Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1							

		Maquette d'enseignement										Év	aluation							
				Note		Volume	Éval	uation ini	tiale / p	rincipale					Second	e chance	/ rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTSCoe	élim.	Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé		Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2 Niveau 3 - Exposé en		ET	2h00	1									
							classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1									
							Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1									
						TD 24														
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СС	ET	2h00	1		de g com clas Nive	au 1		СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	СС	Α		1		Com		en	СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2		Dév part	au 3 - Ecrit - eloppement écri ir d questions et uments au 3		СТ	ET	2h00	1	
SH00CM45	Matière	Anglais niveau 3	1		СТ		Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1									
							Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1									
							Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3 Niveau 3 - Ecrit -	СС	EO	0h20	1									
							Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1									
SH00KM47	Matière	Anglais niveau Master - M2 S3	1		СТ	TD 48	SH00GM47 - Oral/ interventions orales en classe M1S1	СС	Α		1		part	OGM47 - Ecrit à ir de questions d uments 1	et/ou	СТ	ET	2h00	1	

		Maquette d'enseignement										Évalua	tion					
				, No	te	Volume	Éval		tiale / p	rincipale			Secon	de chanc	e / rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTS	oef. éli	Ragin	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	. Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							SH00GM47 - Ecrit à partir de questions et/ou documents M1S1	СТ	ET	2h00	1		SH00KM47- Présentation orale du sujet de Master M2S1	СТ	EO	0h20	1	
							SH00KM47 - Présentation orale du sujet deMaster M2S1	СТ	EO	0h20	1							
							Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1		Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1	
	Matière	Allemand pour historiens - S3		1	СТ		Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn); MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand	cc	Α		1							
	Choi	isir 1 élément(s)					(SH00AM44)											
SH00CM42	Matière	Allemand confirmé 1		1	СТ	TD 24	Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44) Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn); MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT) CC	PE A	2h00	1		Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1	
SH00CM44	Matière	Allemand confirmé 2		1	СТ	TD 24	Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44) Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn); MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CT) CC	PE A	2h00	1		Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1	

		Maquette d'enseignement									É	valuati	on					
			N/	ote	Volume	Évalı	uation ini	tiale / pr	rincipale				Second	de chance	e / rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTSCoef.	Régim	horaire	Libellé	Туре	Nat.	Durée	Coef	Note	Ran	Libellé	Туре	Nat	Durás	Coef.	Note
					norano	Libelle	d'éval.	reat.	Duree	0001.	élim.	itep.	Libelle	d'éval.	reat.	Duree	0001.	élim.
	Matière	Langue vivante au choix hors Faculté	1	СТ		Cf. les MECC de la langue	СС	۸					Cf. les MECC de la langue	СТ	٨			
	iviatiere	Langue vivante au choix nois i acuite	'	Ci		choisie	CC	^					choisie	Ci	^			

Semestre 2 - Archéologie des mondes méditerranéens, orientaux et égyptiens (AMMOE)

Nature : Semestre 2

		Maquette d'enseignement										Évalı	ation					
					Note _ ,	V	olume	Évalı	uation ini	tiale / p	rincipale		Second	le chance	/ rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	élim.	aime	oraire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée Coef.	Note élim.	ep. Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
	UE	UE 1 - Séminaire d'archéologie 2	6	2	СТ													
	Choisir	1 élément(s)																
SH29HM10	Matière	Séminaire interuniversitaire de pré- et protohistoire		2	СТ		1 24	Dossier de recherche sur thématique du séminaire	CC	A	2		Dossier de recherche sur thématique du séminaire	СТ	Α		2	
SH2AHM14	Matière	Protohistoire égéenne		2	СТ		1 24	Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CC	A	2		Dossier thématique sur le sujet du séminaire	СТ	A		2	
SH2AHM10	Matière	Archéologie orientale 2		2	СТ		1 24	Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CC	Α	2		Dossier thématique sur le sujet du séminaire	СТ	A		2	
SH2AHM11	Matière	Égyptologie 2		2	СТ		1 24	Dossier thématique sur le sujet du séminaire	СС	Α	2		Dossier thématique sur le sujet du séminaire	СТ	А		2	
SH2AHM15	Matière	Papyrologie copte		2	СТ		1 24	Dossier thématique sur le sujet du séminaire	СС	A	2		Dossier thématique sur le sujet du séminaire	СТ	A		2	
SH1FHM20	Matière	Histoire et archéologie du Moyen Age 2		2	СТ		1 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CC	A	2		Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	A		2	
SH2AHM17	Matière	Archéologie grecque			СТ	СМ	1 24											
	UE	UE 2 - Sciences auxiliaires - 1 matière au choix - Faculté des sciences historiques	6	2	СТ			Cf. MECC de la matière choisie	СС	Α	1		Cf. MECC de la matière choisie	СТ	Α		1	
	UE	UE 3 - Projet de recherche	6	2	СТ													
SH29HM40	Matière	Projet de recherche		2	СТ			Mémoire de 20-30 pages minimum avec bibliographie	СС	А	2		Mémoire de 20-30 pages minimum avec bibliographie	СТ	Α		2	
	UE	UE 4 - Langue ancienne - 1 matière au choix - Faculté et hors Faculté	3	1	СТ			Voir MECC catalogue langues anciennes	СС	Α	1		Voir MECC catalogue langues anciennes	СТ	Α		1	
	UE	UE 5 - Option - 1 matière au choix	6	2	СТ			Cf. MECC de l'option choisie	сс	Α	2		Cf. MECC de l'option choisie	СТ	Α		2	
	UE	UE 6 - Langue vivante - 1 matière au choix	3	1	СТ													
	Choisir	1 élément(s)						Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СС	ET	2h00 1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1	
	Matière	Anglais pour historiens - S2		1	СТ			Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	Α	1		Niveau 2 - Oral Niveau 2	СТ	EO	0h20	1	
								Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00 2		Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1	

		Maquette d'enseignement										Évalua						
				Note		Volume	Évalı	uation ini	tiale / p	rincipale			Secor	de chanc	e / rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTSCo	élim.	Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	o. Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit) Niveau 2	СС	А		1							
							Niveau 2 - Oral Niveau 2	СТ	EO	0h20	1							
							Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1							
							Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1							
	Chois	sir 1 élément(s)																
						TD 24	Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СС	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1	
SH00BM41	Matière	Anglais niveau 1	1		СТ		Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	Α		1							
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2							
						TD 24	Niveau 2 - Exposé et interventions en											
SH00BM43	Matière	Anglais niveau 2	1		СТ		coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit) Niveau 2	CC	Α		1		Niveau 2 - Oral Niveau 2	СТ	EO	0h20	1	
						TD 24	Niveau 2 - Oral Niveau 2	СТ	EO	0h20	1							
SH00BM45	Matière	Anglais niveau 3	1		СТ	L LT	Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1		Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1							
SH00HM47	Matière	Anglais niveau Master - M1 S2	1		СТ	TD 24												

		Maquette d'enseignement			,							Évaluation						
				No	40	Volume	Évalu	uation ini	tiale / p	rincipale			Secon	de chance	e / rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTSC	oef. élir	n. Régime	horaire		Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							SH00HM47 - Oral/ interventions orales en classe M1S2	СС	Α		1							
							SH00HM47 - Ecrit à partir de questions et/ou documents M1S2	СТ	ET	2h00	1							
						TD 24												
							Devoir rédigé	CT	PE	2h00	1	Devoi	rédigé	CT	PE	2h00	1	
SH00B/D/ FM42 et 44	Matière	Allemand pour historiens - S2		1	СТ		Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn)	CC	Α		1							
	Choi	sir 1 élément(s)					Epicaro cialo (10 mm)											
						TD 24												
SH00BM42	Matière	Allemand confirmé 1		1	СТ		Devoir rédigé Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn)	СС	PE A	2h00	1	Devoi	rédigé	СТ	PE	2h00	1	
						TD 24												
SH00BM44	Matière	Allemand confirmé 2		1	СТ		Devoir rédigé Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn)	СС	PE A	2h00	1	Devoi	rédigé	СТ	PE	2h00	1	
	Matière	Langue vivante au choix hors Faculté		1	СТ		Cf. les MECC de la langue choisie	CC	Α		1	Cf. les choisi	MECC de la langue e	СТ	Α		1	

Légende

Titre des colonnes

Éval? Indique si l'ELP est évalué

 Nat.
 Nature

 Mut.
 ELP mutualisé

 Coef.
 Coefficient

 Note élim.
 Note éliminatoire

Rep. Note reportée en deuxième session

Nature d'enseignement

CM (Cours magistral)
TD TD (Travaux dirigés)

Nature d'ELP

 EC
 EC

 Matière
 Matière

 Stage
 Stage

 UE
 UE

Régime

CT (Contrôle terminal, mêlé de contrôle continu)

Type d'évaluation pour la session 1 des MCC

CC Épreuve de contrôle continu

CT Épreuve terminale

Type d'évaluation pour la session 2 des MCC

CT Contrôle terminal

Nature de l'évaluation pour les MCC

A Autre
EO Épreuve Orale
ET Écrit sur table
PE Production écrite



Règlement des études et de la scolarité

Master 2 - Archéologie, sciences pour l'archéologie - Archéologie des mondes méditerranéens, orientaux et égyptiens (AMMOE)

Inscriptions administratives

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires, le paiement des droits et la détermination du statut étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

Nombre d'inscriptions

Deux inscriptions sont autorisées en première année de Master.

La limitation à deux inscriptions n'est pas opposable aux étudiants qui, ayant obtenu un Master, souhaitent acquérir des compétences complémentaires dans d'autres Masters accrédités.

Lorsqu'un étudiant est déclaré ajourné au Master, le jury de Master peut l'autoriser à se réinscrire en deuxième année de Master.

Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à l'autorisation du président de l'Université.

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour l'étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiqués sur le site de la composante à la page dédiée.

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment mais pas exclusivement lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation. Il peut mettre en oeuvre un des régimes spécifiques d'études indiqués en fin de règlement.

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,
- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS, le cas échéant.

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Équivalences et validations d'acquis

Les demandes de validations d'acquis sont présentées à la commission pédagogique de la formation. Les validations d'acquis accordées par cette commission se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE. En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

Assiduité

L'assiduité est contrôlée par une inscription pédagogique complète, la présence aux examens et la présence aux activités explicitement listées. Elle est en particulier obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Toute absence doit être justifiée. En cas d'absence, l'étudiant présente une justification au service de scolarité si possible avant l'absence, ou à défaut dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés après l'absence, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

A partir de la 3ème absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent notamment être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

Modalités d'accès et de progression

L'accès en première année de master est subordonné à l'examen des prérequis, des conditions de sélection et des capacités d'accueil. L'admission est prononcée par le président de l'université.

La validation de la première année de master donne accès de droit à la seconde année de master dans la même mention à l'Université de Strasbourg.

À défaut de cet accès de droit, l'accès en seconde année de master est subordonné, le cas échéant, à l'examen des prérequis, et/ou des conditions de sélection et des capacités d'accueil. L'admission est prononcée par le président de l'université, sous réserve d'avoir validé les 60 crédits correspondant aux deux semestres de la première année de master.

L'étudiant n'ayant pas validé sa première année de master n'est pas autorisé à suivre des éléments pédagogiques de la deuxième année. Il reste exclusivement inscrit dans la première année non validée.

L'autorisation individuelle octroyée ne préjuge pas du passage en 2e année de master de l'étudiant concerné.

Mise en situation professionnelle

La formation peut prévoir des périodes obligatoires de mise en situation en milieu professionnel, lors notamment de stages ou de période d'alternance.

L'éventuel stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant s'il est accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption,
- ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention,
- ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil,

l'université:

- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus.
- ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire,
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution,
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dans le cas particulier d'une formation en apprentissage, afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti justifie d'une période minimale de 4 à 6 mois cumulés, soit 616 à 924 heures cumulées, de mise en situation en milieu professionnel par année de formation.

Lorsque cette période en milieu professionnel est interrompue pour un motif indépendant de la volonté de l'apprenti ou en accord avec l'établissement, le responsable de formation propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tuteurée, travail de substitution).

Évaluation d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage

Les modalités d'évaluation du rapport de stage ou du mémoire sont indiquées dans le tableau joint.

Le jury devant lequel le stage de recherche ou un mémoire de recherche est présenté comporte au moins un membre habilité à diriger des recherches.

Compensation

L'évaluation donne lieu à l'attribution d'une note sur 20.

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20. Les coefficients des UE sont proportionnels à leur valeur en ECTS.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : les notes des semestres ne se compensent pas entre elles.

Capitalisation

L'acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention, parcours ou spécialité).

En cas de redoublement, et/ou de modification du diplôme, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Ces mesures préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences.

Calcul de la moyenne générale au diplôme

La moyenne générale obtenue en Master est la moyenne des moyennes des quatre semestres, sans pondération des semestres.

La validation du Master emporte l'acquisition de 120 crédits ECTS.

La réussite au diplôme intermédiaire de Maîtrise repose sur la réussite à chacun des deux premiers semestres de Master. La note de Maîtrise est la moyenne des notes des deux premiers semestres du Master, sans compensation et sans pondération des semestres.

La validation de la Maitrise emporte l'acquisition de 60 crédits ECTS.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Master. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

Jury

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.

Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs. Il se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

Conservation de notes d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre, sauf si le contrat pédagogique de l'étudiant le prévoit.

Organisation des épreuves

Organisation des contrôles continus, le cas échéant : lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à un contrôle continu, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Organisation des contrôles terminaux, le cas échéant : des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

Sessions d'examens

Deux sessions d'examens sont organisées, pour chaque semestre le cas échéant, durant l'année universitaire. La session de rattrapage concerne les étudiants défaillants ou ajournés après la tenue du jury.

Elle intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats de la session principale.

Les modalités d'évaluation en session principale peuvent être prévues sous la forme d'un contrôle continu ; il peut alors constituer intégralement la session principale d'examens et contribuer à la session de rattrapage sous la forme d'un report de notes de TD et/ou de TP, que l'UE concernée ait été validée ou non.

Lorsque les notes obtenues à des épreuves en session principale dans une UE non validée sont supérieures ou égales à 10/20, à la suite d'un contrôle continu ou terminal, elles sont reportées pour la session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.

Le principe de la seconde chance est assuré par l'organisation de cette session de rattrapage qui comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée.

Absence aux épreuves, terminales ou continues

La présence aux épreuves de contrôle continu et de contrôle terminal est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

En cas d'absence à une épreuve terminale, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, il est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, la note est neutralisée par le président de jury.

Si l'UE ne comprend que des épreuves de contrôle continu auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales. Lorsque l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Pour les épreuves terminales et continues, sont considérées comme des justifications recevables :

 une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité ; Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité
par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un
accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables
dans cette circonstance.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage si la formation en propose une n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuves de contrôle continu, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve de contrôle terminal.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée à l'étudiant à ces conditions :

- Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils en font la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à ce profil spécifique.
- Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Régimes spécifiques d'études

Dispense d'assiduité (Une épreuve de contrôle terminal (pas d'épreuve de substitution)). Cet aménagement est applicable pour :

Étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au code de la défense, par.4, livre II

Étudiants artistes de haut niveau

Étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers

Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux

Étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS

Étudiants en situation de handicap

Étudiants en situation de longue maladie

Étudiants engagés dans plusieurs cursus

Étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association

Étudiants exerçant une activité professionnelle

Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1

Étudiants sportifs de haut niveau

Grossesse

Semestre 3 - Archéologie des mondes méditerranéens, orientaux et égyptiens (AMMOE)

Nature : Semestre 3

		Maquette d'enseignement									É۱	/aluati				
				N	lote	Volume	Évalu	ation in	tiale / p	rincipale			Secor	ide chance	e / rattra	apage
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef. é	lote lim.	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée Coef.
	UE	UE 1 - Séminaire d'archéologie 1	6	2	СТ											
	Choisir	f élément(s)														
SH29GM10	Matière	Préhistoire		2	СТ	CM 24										
511230W10	Wattere	Trensione					Oral	CC	EO	1			Oral	СТ	EO	1
SH29GM11	Matière	Protohistoire		2	СТ	CM 24										
							Oral	CC	EO	1			Oral	СТ	EO	1
011040140		A 17 1				CM 24										
SH2AGM10	Matiere	Archéologie orientale 1		2	СТ		Dossier thématique sur le	CC	Α	2			Dossier thématique sur le	CT	Α	2
						CM 24	sujet du séminaire						sujet du séminaire			
SH2AGM14	Matière	Égyptologie 1		2	СТ	CIVI 24	Dossier thématique sur le						Dossier thématique sur le			
DIIZAOWIT	Watere	Egyptologic 1			01		sujet du séminaire	CC	Α	2			sujet du séminaire	CT	Α	2
						CM 24	Sujet du Schillane						oujet du deminiane			
SH2AGM11	Matière	Archéologie grecque		2	СТ		Dossier thématique sur le						Dossier thématique sur le			
							sujet du séminaire	CC	Α	2			sujet du séminaire	СТ	Α	2
						CM 24										
SH2AKM60	Matière	Séminaire interdisciplinaire d'archéologie		2	CT		Dossier, exposé, écrit ou	СС	Α	2			Dossier, exposé, écrit ou	СТ	Α	2
							oral	CC	A	2			oral	CI	Α	2
						CM 24										
SH1FGM20	Matière	Histoire et archéologie du Moyen Age		2	CT		Dossier thématique sur le	CC	Α	2			Dossier thématique sur le	СТ	Α	2
							sujet du séminaire		- ' '				sujet du séminaire			
						CM 24										
SH2AGM16	Matiere	Archéologie du monde byzantin		2	СТ		Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CC	Α	2			Dossier thématique sur le	CT	Α	2
						CM 24	sujet du seminaire						sujet du séminaire			
SH2AGM13	FC.	Archéologie romaine		2	СТ	CIVI 24	Dossier thématique sur le						Dossier thématique sur le			
21.127.10111.10		, noncoegie remaine		_	0.		sujet du séminaire	CC	Α	2			sujet du séminaire	CT	Α	2
	UE	UE 2 - Séminaire d'histoire ancienne	6	2	СТ											
	Choisir	1 élément(s)														
						CM 24										
SH2AGM20	EC	Histoire ancienne du Proche-Orient et de l'Egypte		2	СТ		Dossier thématique sur le	СС	Α	2			Dossier thématique sur le	СТ	Α	2
							sujet du séminaire	CC	A	2			sujet du séminaire	CI	Α	2
						CM 24										
SH1FGM01	Matière	Histoire grecque 1 - Semestres impairs		2	СТ		Dossier de recherche sur						Reprise du dossier			
							la thématique du séminaire	CT	Α	2			de recherche sur la	СТ	Α	1
						014 04							thématique du séminaire			
						CM 24							Panrica du dessiar			
SH1FGM03	Matière	Histoire romaine 1 - Semestres impairs		2	СТ		Dossier de recherche sur	СТ	Α	2			Reprise du dossier de recherche sur la	СТ	Α	1
							la thématique du séminaire	O1	^	2			thématique du séminaire	O1	^	'
	UE	UE 3 - Stage de terrain	6	2	СТ		-									
SH2AKMST		Stage de terrain		2	СТ		Validation sans note	CC	Α	2						
					ОТ		Voir MECC catalogue						Voir MECC catalogue	0.7		
	UE	UE 4 - Langue ancienne - 1 matière au choix - Faculté ou hors faculté	3	1	СТ		langues anciennes	CC	Α	1			langues anciennes	СТ	Α	1
							Voir MECC de l'option					_	Voir MECC de l'option			
	UE	UE 5 - Option - 1 matière au choix	6	1	СТ		choisie	CC	Α	1			choisie	СТ	Α	1

		Maquette d'enseignement			1			(1-1t			Évalu			1			
Code	Nat.	Libellé	FCTSCOOL	Note Régime	Volume		uation ini Type				Note _		de chance Type				Note
				élim.	horaire	Libellé	d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	élim.	ep. Libellé	d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	élim.
	Choisir 1	élément(s)				Niveau 1 - Ecrit - Test						Niveau 1 - Ecrit - Test					
						de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СС	ET	2h00	1		de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1	
						Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	Α		1		Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1	
						Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2		Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1	
	Matière	Anglais pour historiens - S3	1	СТ		Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1							
						Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1							
						Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	СС	EO	0h20	1							
						Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1							
	Choi	sir 1 élément(s)															
					TD 24	Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СС	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1	
SH00CM41	Matière	Anglais niveau 1	1	СТ		Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	СС	A		1		Niveau 1 Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1	
						Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2		Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1	
						Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et	СТ	ET	2h00	1							

		Maquette d'enseignement										Éva	luati	on						
				N	ote	Volume	Évalu	ation ini	tiale / pı	incipale					Second	e chance	/ rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECT	SCoef. é	lote lim.	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé		Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							expressionsécrites en classe Niveau 2													
							Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	СС	ET	2h00	1									
							Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	СС	EO	0h20	1									
							Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1									
						TD 24	141VOUG O													
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СС	ET	2h00	1			Niveau 1 - Ecrit - To de grammaire te de compréhension éc classe Niveau 1	,	СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	СС	А		1			Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites classe Niveau 2	en	СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2			Niveau 3 - Ecrit - Développement éc partir d questions e documents Niveau 3		СТ	ET	2h00	1	
SH00CM43	Matière	Anglais niveau 2		1	СТ		Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1									
							Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	СС	ET	2h00	1									
							Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3 Niveau 3 - Ecrit -	СС	EO	0h20	1									
							Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1									
SH00CM45	Matière	Anglais niveau 3		1	СТ	TD 24	Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de	СС	ET	2h00	1			Niveau 1 - Ecrit - Te de grammaire te de		СТ	ET	2h00	1	

Maquette d'enseignement							Évaluation												
Code	Nat.	Libellé	ECTSCoe	Not	te Régime	Volume	Évaluation initiale / principale Seconde chance / rattrapage										Note		
Code	Nat.	Libelle		élin	n. Kegiille	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							compréhension écrite en classe Niveau 1 Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1 Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1 Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en	CC CT	A ET	2h00	2	élim.		compréhension écrite en classe Niveau 1 Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2 Niveau 2 Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00 2h00	1	élim.
							Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2 Niveau 3 - Exposé en classe	СС	ET	2h00	1								
							Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1								
						TD 48	SH00GM47 - Oral/ interventions orales en classe M1S1	СС	Α		1			SH00GM47 - Ecrit à partir de questions et/ou documents M1S1	СТ	ET	2h00	1	
SH00KM47	Matière	Anglais niveau Master - M2 S3		1	СТ		SH00GM47 - Ecrit à partir de questions et/ou documents	СТ	ET	2h00	1			SH00KM47- Présentation orale du sujet de Master M2S1	СТ	EO	0h20	1	
							SH00KM47 - Présentation orale du sujet deMaster M2S1	СТ	EO	0h20	1			David of the					
	Matière	Allemand pour historiens - S3		1	СТ		Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1			Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1	
							Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou	CC	Α		1								

		Maquette d'enseignement											É۱	aluatio						
Code		Libellé			Note		Volume	Évalu	uation in	itiale / p	rincipale				Second	de chanc	e / rattra	page		
	Nat.		ECTS	oef.	Note élim.	gime	horaire		Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Epreuve orale (15 mn); MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)												
	Choi	sir 1 élément(s)																		
						Ţ	ΓD 24	Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1		p p	Devoir rédigé MECC valables également our les étudiants en arcours franco-allemand SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1	
SH00CM42	Matière	Allemand confirmé 1		1	СТ			Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn); MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СС	Α		1								
						Т	TD 24	Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1		p p	Devoir rédigé MECC valables également our les étudiants en varcours franco-allemand SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1	
SH00CM44	Matière	Allemand confirmé 2		1	ст			Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn) ; MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СС	Α		1								
	Matière	Langue vivante au choix hors Faculté		1	ст			Cf. les MECC de la langue choisie	СС	Α					cf. les MECC de la langue hoisie	СТ	Α			

Semestre 4 - Archéologie des mondes méditerranéens, orientaux et égyptiens (AMMOE)

Nature : Semestre 4

		Maquette d'enseignement			 						Év	aluati	on					
	Nat.	Libellé			Note	Volume	Éval	uation ini	tiale / p	rincipale			Secon	de chance	/ rattra	apage		
Code			ECTSC	oef.	Note élim.	horaire		Type d'éval.	Nat.	Durée Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
	UE	UE 1 - Séminaire d'archéologie 2	6	2	СТ													
	Choisir	l élément(s)																
SH29HM10	Matière	Séminaire interuniversitaire de pré- et protohistoire		2	СТ	CM 24	Dossier de recherche sur thématique du séminaire	CC	A	2			Dossier de recherche sur thématique du séminaire	СТ	A		2	
SH2AHM14	Matière	Protohistoire égéenne		2	СТ	CM 24	Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CC	Α	2			Dossier thématique sur le sujet du séminaire	СТ	Α		2	
SH2AHM10	Matière	Archéologie orientale 2		2	СТ	CM 24	Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CC	А	2			Dossier thématique sur le sujet du séminaire	СТ	A		2	
SH2AHM11	Matière	Égyptologie 2		2	СТ	CM 24	Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CC	A	2			Dossier thématique sur le sujet du séminaire	СТ	А		2	
SH2AHM15	Matière	Papyrologie copte		2	СТ	CM 24	Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CC	А	2			Dossier thématique sur le sujet du séminaire	СТ	А		2	
SH1FHM20	Matière	Histoire et archéologie du Moyen Age 2		2	СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CC	A	2			Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2	
SH2AHM17	Matière	Archéologie grecque			СТ	CM 24												
	UE	UE 2 - Mémoire	24	8	СТ									_				
SH39LM20	Matière	Mémoire de recherche		8	СТ		Rédaction et soutenance du mémoire de recherche Devant un jury interdisciplinaire composé d'au moins deux enseignants chercheurs dont au moins un HDR, de deux disciplines différentes du MIMA		Α	8			Rédaction et soutenance du mémoire de recherche Devant un jury interdisciplinaire composé d'au moins deux enseignants chercheurs dont au moins ur HDR		Α		8	

Légende

Titre des colonnes

Éval? Indique si l'ELP est évalué

 Nat.
 Nature

 Mut.
 ELP mutualisé

 Coef.
 Coefficient

 Note élim.
 Note éliminatoire

Rep. Note reportée en deuxième session

Nature d'enseignement

CM (Cours magistral)
TD TD (Travaux dirigés)

Nature d'ELP

 EC
 EC

 Matière
 Matière

 Stage
 Stage

 UE
 UE

Régime

CT (Contrôle terminal, mêlé de contrôle continu)

Type d'évaluation pour la session 1 des MCC

CC Épreuve de contrôle continu

CT Épreuve terminale

Type d'évaluation pour la session 2 des MCC

CT Contrôle terminal

Nature de l'évaluation pour les MCC

EO Épreuve Orale
ET Écrit sur table

PE Production écrite